

TABLES RONDES

Les jeunes et les territoires

Propos recueillis en avril 2018

septembre 2018





UNIR NOS EFFORTS POUR MIEUX FAIRE PLACE AUX JEUNES

Le CAUE, en partenariat avec le LISST et dans une étroite collaboration avec le Conseil départemental, a souhaité rassembler un maximum d'acteurs des territoires et des politiques éducatives, tant il apparaît désormais nécessaire d'unir nos efforts au bénéfice de l'émancipation et de la participation des jeunes.

attachés à l'accès à des transports en commun efficaces et à des services de proximité, qui les libèrent de la « tutelle » familiale. Ils souhaitent découvrir le monde, par-delà les frontières des états mais aussi par l'ouverture qu'autorisent les réseaux sociaux. Ils aspirent par dessus tout à être force de proposition.

Par leur regard souvent décalé sur le monde et la normalité posée par les adultes, par leur esprit débridé, par leur créativité, leur capacité d'expérimenter et d'innover, les jeunes offrent

Le CAUE cherche, par ses actions, à outiller les jeunes pour qu'ils passent à l'acte. Il s'inscrit dans une pédagogie de projet qui amène les enfants et les adolescents à questionner, rencontrer,

une perspective oblique sur les pratiques et participent d'un extraordinaire vivier pour développer de nouvelles idées. Ils portent en eux les ressources pour construire l'avenir, à un moment de notre histoire où il s'agit de reconsidérer nos manières d'habiter pour épargner la planète et pour apaiser les tensions grandissantes entre groupes et communautés de toutes sortes.

« Ils portent en eux les ressources pour construire l'avenir. »

proposer, intégrer les leviers et les contraintes pour mettre en oeuvre des actions citoyennes

qu'ils entendent impulser dans leurs territoires. Malheureusement, nous constatons trop régulièrement un défaut de coordination entre les acteurs qui ne permet pas d'accompagner de manière efficace les jeunes dans la réalisation de leurs projets.

Pourtant, quand bien même les jeunes constituent des acteurs-citoyens particulièrement actifs sur notre territoire, nombreux sont celles et ceux qui ne savent pas vraiment qui ils sont. Nombreux sont aussi celles et ceux qui les accusent de toutes les incivilités au point d'en avoir peur. Les jeunes ressentent cette méfiance et surtout le manque flagrant de considération à leur égard. Dans notre région, 50% d'entre eux pensent que leur avis ne compte pas !

À l'heure où les collectivités locales et l'État mettent en œuvre des réformes relatives aux territoires sans précédent, et où le Conseil régional de l'Occitanie et le Conseil départemental de la Haute-Garonne concertent les jeunes pour co-construire une nouvelle stratégie jeunesse, il apparaît utile et incontournable de croiser les diagnostics, de travailler ensemble* et de manière transversale, à la mise en œuvre d'actions, autour d'ambitions partagées avec les jeunes.

Heureusement, ils continuent à cultiver un fort désir d'émancipation avec la féroce envie d'être utile à la société. Ils sont attirés par la ville intense qui favorise l'accès à tout. Ils sont

* Acteurs des territoires et des politiques jeunesse aux divers échelons politiques.

Ghislaine Cabessut, présidente du CAUE

Table ronde 1

03

EDITO - GHISLAINE CABESSUT

Unir nos efforts pour mieux faire place aux jeunes

04

FABRICE ESCAFFRE

Quels territoires vécus à 10 ans ?

Analyses de discours d'enfant sur leurs lieux de vie

06

CHRISTINE VERGNOLLE

Penser le futur de son territoire

Des expérimentations pédagogiques dans les écoles

10

SYLVIE BROSSARD-LOTTIGIER

Créer des espaces qui favorisent la découverte, le jeu, l'initiative, l'expérience

14

CATHY PONS – FLORENCE FRÉMONT

Faire place aux enfants dans les espaces publics

18

VÉRONIQUE BORDES

La participation des jeunes dans les territoires

20

ANDREA DE ANGELIS, PATRICE GASC, MICKAEL GARRIGUES

Retour d'expériences d'acteur de l'éducation populaire

24

ALEXANDRA CAMBOU, PAVEL ZOFER, ARTHUR FAIVRE-MAÇON

Leviers et freins identifiés pour développer des projets en tant que jeunes

26

ARNAUD SIMION – KAMAL CHIBLI

Moderneiser les politiques jeunesse

Table ronde 2

Paroles d'élus

Fabrice Escaffre

QUELS TERRITOIRES VÉCUS À 10 ANS ?

Analyses de discours d'enfants sur leurs lieux de vie

Fabrice Escaffre (maître de Conférences en Aménagement et Urbanisme à l'Université Toulouse-Jean Jaurès/LISST-Cieu) analyse le vécu des enfants de 10 ans, à partir d'une action pédagogique* développée par le CAUE de la Haute-Garonne dans plusieurs territoires de l'aire urbaine toulousaine.

Des usages largement accompagnés et très cadrés

Lorsqu'on s'intéresse aux modes d'habiter des enfants, tels qu'ils les décrivent, le premier élément d'analyse notable renvoie au fait qu'à cet âge les enfants témoignent d'usages de l'espace surveillés. C'est particulièrement vrai dans les déplacements quotidiens qui se font rarement en autonomie. Si ce fait est sans nul doute lié à l'âge et à l'époque, il est aussi rattaché aux configurations territoriales. C'est ainsi que les mobilités accompagnées sont plus fortes au sein des territoires sur lesquels les équipements (notamment les écoles) sont moins bien desservis par les transports collectifs, et où, au contraire, l'usage de la voiture est une sorte d'évidence. Dans ces conditions, le rapport à l'espace public et au territoire se construit alors dans un mode rarement libre.

L'analyse des discours des enfants nous apprend également que le rapport à l'espace public est fortement cadré,

normé, limitant aussi leurs agissements. La nature des lieux l'explique. Les fréquentes pratiques de loisir ou de socialisation sont ainsi souvent organisées aux domiciles des enfants. Celles-ci ne sont guère plus libres lorsqu'elles se réalisent dans des équipements ou des lieux ouverts au public (les aires de jeux par exemple). La plupart du temps, il s'agit de lieux dont la localisation et la délimitation physique sont conçues pour assurer prioritairement la protection des enfants au prix d'une réduction de leurs marges d'appropriation.

Des territoires vécus à toutes les échelles... avec des espaces émergents

Le deuxième point saillant de l'analyse concerne l'échelle des territoires vécus par les enfants. À 10 ans, on peut se dire qu'il est normal que ces derniers soient très recentrés sur l'espace relativement proche du logement et de son immédiate proximité (le quartier, le lotissement).

Toutefois, outre la forte appropriation de l'espace privé, les témoignages attestent du rôle des espaces intermédiaires, situés « autour » du logement, tels que les équipements scolaires, les équipements de loisir, les équipements sportifs mais aussi les raquettes de lotissement ou des portions de pistes cyclables.

Les enfants font également référence à des espaces plus lointains, à l'échelle de l'agglomération. À cette échelle, on identifie certains hauts lieux touristiques, quelques hauts lieux naturels mais surtout des hauts lieux commerciaux qui marquent fortement l'expérience de vie des enfants.

Mobilités : des différences de pratique selon les territoires... mais des constats partagés

Les espaces vécus du proche au lointain impliquent des mobilités. Dès lors, il semble normal de retrouver dans les discours des éléments faisant allusion à la ville automobile. Pour les enfants, cette dernière est une évidence ; plus particulièrement dans les espaces de

la première couronne où ils se rendent à l'école systématiquement en voiture. Dans les parties plus denses et intenses de la ville, dans Toulouse, le constat est quelque peu différent : il y existe des formes d'aménagement qui permettent des pratiques plus directes de l'espace public.

On remarque également une distinction de pratique des espaces publics en fonction de la catégorie sociale de la famille. À les entendre, les enfants issus de classes sociales moins favorisées, ceux des quartiers populaires, font preuve d'une autonomie plus importante dans l'espace public ; notamment avec un usage plus libre des transports en commun.

POUR ALLER PLUS LOIN

Se reporter à la version numérique téléchargeable sur le site www.ateliers-caue31.org

Authier, J.Y., Bathelier V. & Lehman-Frisch S. (dir.) (2016) *La ville des enfants et des adolescents, Annales de la Recherche Urbaine* n°111. <https://ere.revues.org/333>

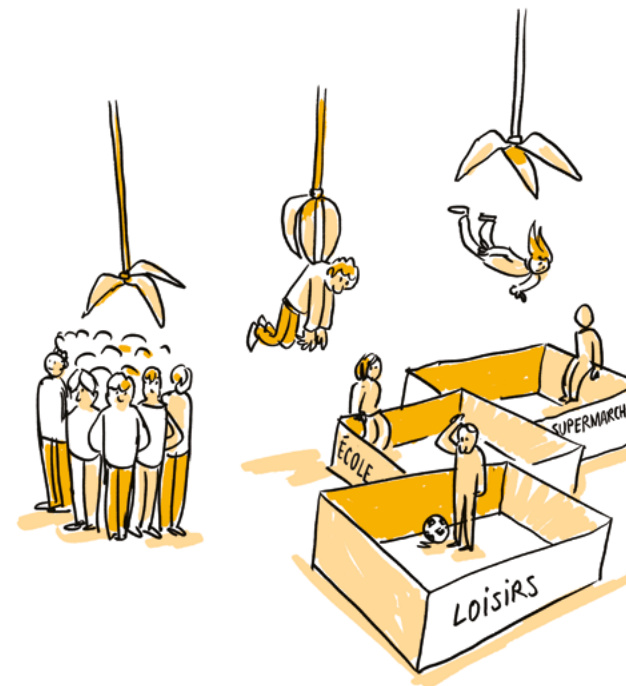
Cloutier, M.S. & Torres, J. (2010). *L'enfant et la ville : notes introductives. Enfances, Familles, Générations*, 12, i-xv.

Huguenin-Richard, F. (2010). *La mobilité des enfants à l'épreuve de la rue : impacts de l'aménagement de zones 30 sur leurs comportements. Enfances, Familles, Générations*, 12, 66-87.

Legendre, A. (2011). *Les lieux de jeux extérieurs des enfants d'âge scolaire : des espaces de proximité aux espaces publics urbains. Pratiques Psychologiques*, 17, 31-48.

Noschis, K. (2006). *La ville, un terrain de jeu pour l'enfant. Enfance & Psy*, 33 (4), 37-47.

Papamavrou, E. (2012). *L'enfant et l'espace urbain : l'appropriation de la ville par l'enfant. Sarrebruck : EUE.*



* Cette contribution s'appuie plus précisément sur l'analyse de discours d'enfants recueillis lors d'activités éducatives animées par le CAUE 31 et portant sur les « territoires », en classe de CE2/CM1 dans des écoles situées dans des écoles de Toulouse et de communes des première et deuxième couronnes de l'aire urbaine.

PENSER LE FUTUR DE SON TERRITOIRE

Des expérimentations pédagogiques dans les écoles

Ci-dessous :
Enfants en
situation
d'observation et
de collecte
(croquis de
paysage) en
Ariège.



Christine Vergnolle Mainar (chercheuse en Éducation à l'Environnement et au Développement Durable au laboratoire GEODE UMR 5602 CNRS - Université Toulouse Jean-Jaurès) décrit un projet de recherche collaborative ayant associé les chercheurs de son équipe, des enseignants de trois écoles élémentaires¹ et des membres de l'Observatoire Hommes-Milieus (OHM) Pyrénées.

Enjeux et objectifs du projet de recherche

Le futur constitue désormais un nouvel objet scolaire qui fait appel à une conception pédagogique non plus basée sur l'étude de la réalité mais sur la prospective. Il est donc normal que les professeurs ne soient pas toujours outillés pour aborder ce nouveau champ pédagogique. C'est là un enjeu sous-jacent de la démarche : outiller les enseignants en proposant une démarche et en identifiant des ressources.

Reste que l'enjeu principal de la démarche recouvre une finalité citoyenne forte, puisqu'il s'agit de développer chez l'enfant une capacité à penser des scénarii pour le futur de son territoire, dans la perspective d'un citoyen réfléchi et acteur, capable de comprendre et de participer activement à la construction de son territoire.

La démarche mise en oeuvre

Le point d'entrée repose sur le changement ; considérant que pour qu'un enfant puisse penser le futur de son territoire et son évolution, il doit au préalable appréhender l'état de changement permanent de ce territoire. Une prise de conscience qui n'est pas vraiment aisée pour des élèves de CE2 et CM1 ; le jeune âge restreignant, de fait, les changements vécus.

Ce travail s'est déroulé en trois étapes. Une première étape a pris la forme de promenades organisées sur le territoire. Via des approches multi-sensorielles, l'exploration a permis aux enfants d'exprimer leurs ressentis, de faire émerger leurs représentations et de les partager. Au final, il s'agissait pour eux de s'imprégner des paysages et de questionner l'organisation du territoire.

La deuxième étape a consisté à faire un détour par le passé. Objectif : faire assimiler aux enfants l'idée selon laquelle le territoire dans lequel ils vivent est en transformation permanente (par la mobilisation de photographies répétées, de textes d'archives, de connaissances scientifiques, de la mémoire des anciens...). Il s'agissait de faire comprendre que l'évolution résulte d'une interaction étroite entre les transformations de la société et les changements dans son milieu (concepts de co-évolution et d'anthroposystème²).

La troisième étape, enfin, s'est davantage focalisée sur la projection des enfants vers les futurs possibles. Il a été question d'aider les élèves à construire leur opinion pour aller du connu (le présent et le passé) vers l'inconnu (le futur). Concrètement, après avoir découverts les futurs envisagés par divers acteurs du territoire, les enfants, à leur tour, ont présenté (à l'aide de dessins ou de textes) leur vision du futur, afin de les confronter à celles de leurs camarades.

1- Les écoles primaires en question étaient des écoles en milieu rural : à Vicdessos (09) et à Esquièze-Sère (65). Pour autant la démarche est transposable à d'autres contextes territoriaux.



Ci-dessus :
Parallèle entre le paysage d'aujourd'hui et celui du passé, par le biais d'une photographie et d'une carte postale ancienne, selon le même point de vue.



Ci-dessus :
Croquis de deux enfants de 10 ans proposant chacun une vision singulière pour le devenir du territoire.

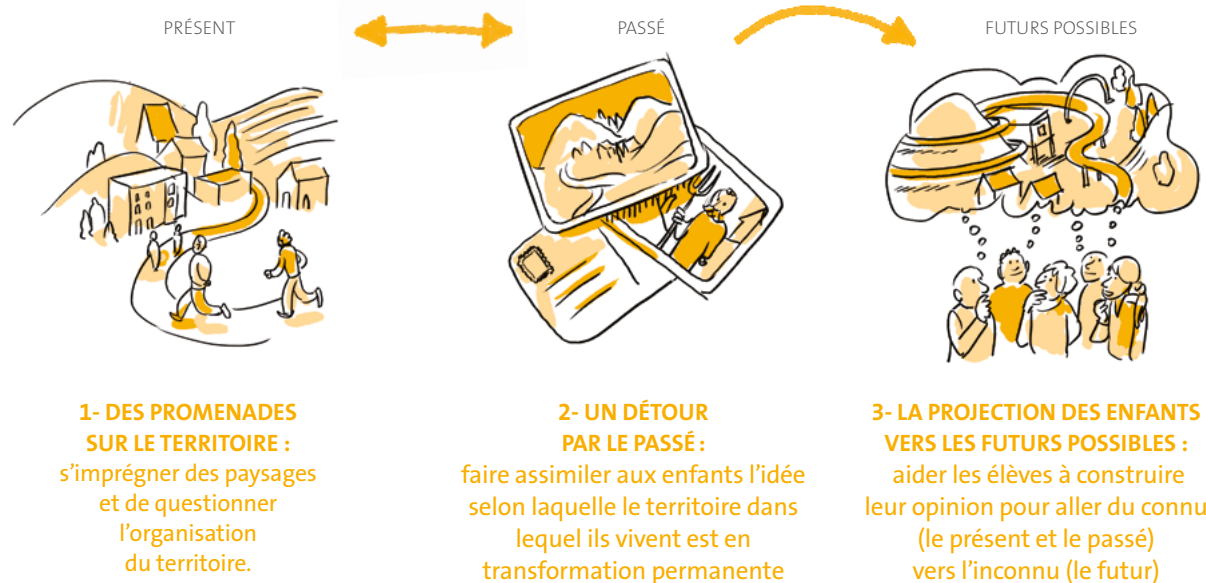
2- Modèle systémique qui place l'homme au coeur du système.

La transférabilité de la démarche

Le travail mené a conduit l'équipe à identifier les points constitutifs d'un modèle - même si celui-ci reste provisoire. Son nom : Tem Ter i 3 - « Tem Ter » pour « temporalité territoire » et « i »

pour innovation, investigation et imagination. Trois éléments structurants qui doivent permettre le transfert de la démarche dans d'autres lieux et d'autres cadres de travail.

MÉTHODOLOGIE



POUR ALLER PLUS LOIN

Vergnolle Mainar C., Julien M.-P., Chalmeau R., Calvet A. & Léna J.-Y., 2016 : *“Recherches collaboratives” en éducation à l'environnement et au développement durable : l'enjeu de la modélisation de l'ingénierie éducative, pour une transférabilité d'un territoire à un autre.* Éducation Relative à l'Environnement, vol. 13-1, p. 55-70. <https://ere.revues.org/333>

Julien M.-P., Chalmeau R., Vergnolle Mainar C., Léna J.-Y., Calvet A., 2014 : *Concevoir le futur d'un territoire dans une perspective d'éducation au développement durable* Vertigo, n°14-1, 16 p. <http://vertigo.revues.org/14690>

Vergnolle Mainar C., Julien M.-P., Léna J.-Y., Calvet A., Chalmeau R., 2017 : *Le paysage de proximité à l'école, par des photographies répétées : un levier d'implication dans son territoire* Projets de paysage, 15. http://www.projetsdepaysage.fr/fr/le_paysage_de_proximit_l_cole_par_des_photographies_r_p_t_es_un_levier_d_implication_dans_son_territoire

Bédouret D., Vergnolle Mainar C., Chalmeau R., Julien M.-P., Calvet A., Léna J.-Y., (sous presse) : *Les paysages ordinaires comme leviers d'implication citoyenne dans son territoire : un outil et un objet de débat à l'école primaire* Actes numériques du colloque « Débattre du paysage : Enjeux didactiques, processus d'apprentissage, formations », Genève, 25-26-27 octobre 2017.



Maquette réalisée par un enfant de 10 ans. Sa vision pour le devenir de la vallée de l'Arize. Projet Portraits de paysages avec le CAUE31.

Sylvie Brossard-Lottigier

CRÉER DES ESPACES QUI FAVORISENT LA DÉCOUVERTE LE JEU, L'INITIATIVE L'EXPERIENCE



Ci-dessus :
Aire de jeux
avec des mobilier
et des matériaux
malléables
et participants
qui favorisent
les savoir-faire
et l'imaginaire
des enfants.

Sylvie Brossard-Lottigier (architecte et paysagiste, chef de la division Territoires, sites, paysages à la DREAL Occitanie) démontre que l'aménagement de l'espace contribue à construire la représentation du Monde des jeunes... et donc le sens qu'ils donneront à leur vie. Dès lors, comment ne pas prendre en considération les besoins des jeunes aux diverses étapes de leur maturité pour concevoir et établir des espaces publics propices à leur émancipation ?

Prendre confiance dans le Monde

À sa naissance, l'enfant est un être qui fait corps avec son environnement. Il s'inscrit dans un modèle que l'on pourrait qualifier d'écologique. L'espace et lui constituent une seule et même entité qui ne se révèle problématique qu'à partir du moment où il rencontre un élément malveillant à son égard.

À ce stade de développement, l'enfant a besoin de prendre confiance dans le Monde. Pour répondre à ce besoin essentiel, les espaces sont tenus d'être malléables et participants. Ils doivent lui permettre de construire son univers, sa maison, l'extension de son corps – par exemple sous la forme de cabanes temporaires.

Trouver ses limites

Un peu plus tard, l'enfant doit prendre conscience que le Monde (son environnement) n'est pas exclusivement là pour satisfaire ses désirs. Autrement dit, il a besoin de tester ses limites et comprendre qu'il n'est pas « l'enfant roi ». Pour accompagner de manière efficiente cette phase de l'évolution de l'enfant, les adultes peuvent proposer des espaces de résistance ; des lieux dans lesquels l'enfant va se retrouver « en prise » avec des éléments qui ne se transforment pas facilement, qui ne s'adaptent pas à son corps et auxquels, au contraire, il va « se cogner ». On parle plus communément d'espaces d'interaction qui pourront être artificiels mais de préférence naturels - les arbres notamment.

Représenter sa vision du Monde

Au stade suivant, l'enfant exprime le besoin de représenter ce qui l'entoure. C'est en représentant sa vision du Monde, ou plus simplement sa vision de son environnement, qu'il cessera de confondre la perception du lieu avec la réalité du lieu. Pour accompagner cette étape, il convient de lui proposer des espaces de représentation valorisants – son école et le parvis de son école par exemple.

Accepter l'autre

Une fois capable de représenter sa propre vision du Monde, de son corps, l'enfant va non seulement parachever la conscience de l'existence d'une limite entre lui-même et l'espace, mais également entre lui et les autres. Pour cette phase finale d'individuation, l'enfant aura besoin d'espaces d'empathie : des lieux où l'on rencontre et accepte les autres, où l'on admet une diversité de la représentation du Monde. À commencer par celle des autorités qui le construisent comme être responsable : les parents, les enseignants et « la police ».

Considérer ces représentations pour aménager l'espace

Pour conclure, Sylvie Brossard-Lottigier propose aux représentants des collectivités et aux professionnels de l'aménagement, une charte* des espaces de l'enfance. Elle y développe trente-trois propositions pour une politique d'aménagement de l'espace favorable à la refondation d'une idée de nature où l'enfant trouve sa place, un cadre clair et sain et une éthique forte, pour grandir en construisant un être responsable.

Elle invite à développer une expérimentation proposée conjointement aux trois ministères de l'Aménagement des territoires et de l'écologie, de la Culture et de l'Éducation nationale, en collaboration avec des acteurs de terrain, notamment les Pôles d'Équilibre Territoriaux Ruraux (PETR) et le CAUE de la Haute-Garonne.

À droite :
Deux enfants
se confrontant
par le jeu
à un environnement
qui leur résiste.
Atelier de création
de cabanes dans
le cadre de séjour
de sensibilisation
à l'environnement
avec le CAUE 31.



Ressources rédigées par Sylvie Brossard-Lottigier :

Article *Le jeu, un impératif éducationnel*
dans La Ville récréative dirigé par Thierry Paquot

Deux articles rédigés pour la revue du CNDP Diversité :
Habiter l'école, lieu ouvert, lieu fermé ?
dans Diversité n° 179, 160 p avec Christophe Lottigier

Écologie des espaces d'apprentissage : adresse aux politiques publiques
dans Carnet des Etudes Urbaines [en ligne], juillet 2016.

Didactique des paysages. Charte des espaces de l'enfance : trente-trois propositions pour une politique d'aménagement de l'espace
à télécharger sur la version numérique de ce compte-rendu
(www.ateliers-caue31.org)

Ci-contre :
Les abris, commune
de Carbonne :
des cabanes
à s'approprier pour
porter un nouveau
regard sur son
environnement.



Didactique des paysages

CHARTRE DES ESPACES DE L'ENFANCE

Trente-trois propositions pour une politique
d'aménagement de l'espace
(extraits)

01 Tout projet de résidentialisation réserve 30% de la surface de la parcelle aménagée en sol perméable, naturel (sable ou terre), mis à disposition des enfants.

04 Tout lotissement d'habitations individuelles réserve 10 % de ses surfaces collectives, dessertes et locaux communs, à la réalisation d'un espace naturel, non pas de remplissage, comme c'est le plus souvent le cas, mais de cadrage, de construction d'un environnement à des espaces extérieurs de vie.

10 En hyper centre urbain, tout jardin d'enfants, crèche et école maternelle doit disposer de 30% de la surface de la parcelle sur laquelle il est implanté, pour aménager un jardin naturel équipé d'un point d'eau ; en plus de cette surface incluse dans l'équipement, l'usage d'au moins cinq heures par semaine par l'enfant d'un espace public de quartier réalisé en sols perméables naturels à moins de 500 mètres de l'établissement.

14 Chaque classe d'école élémentaire au moins, et si possible, maternelle, dispose de plantes et de petits animaux, (poissons, tortues, lapins ou cochons d'inde, par exemple) soignés par les enfants et leurs enseignants.

23 Chaque élève d'école maternelle fait sa rentrée en apportant à l'école une paire de chaussons, une paire de bottes et une salopette en caoutchouc ; ces équipements restent à l'école toute l'année, permettent les activités en plein air par tout temps.

29 Toute collectivité veille à multiplier les espaces de jeux naturels de sa commune. Il est notamment fortement conseillé d'envisager l'ouverture des espaces de jeux des écoles élémentaires et collèges aux habitants du quartier en dehors des horaires scolaires.

Une fleur coupée, mise en vase dans les meilleures intentions du monde, ne peut pas être replantée. Il en est autrement de l'enfant, pour lequel il est toujours possible d'imaginer la construction de racines par une expérience concrète sensorielle avec son environnement. C'est l'objet de cette synthèse en 33 propositions.

Cette circulaire invite donc à un travail d'archéologie territoriale en milieu urbain ; elle a la volonté d'impulser des expérimentations à moindre frais dans de nombreux quartiers, établissements, métropoles et villages. Un appel à projet national « pour reconstruire l'idée de nature au plus près de chez soi » pourrait en une décennie apporter une impulsion durable à la transformation des manières de penser le monde.

FAIRE PLACE AUX ENFANTS dans les espaces publics

Ci-dessous :
Une rue de desserte
locale aménagée
pour favoriser
son appropriation
par les enfants
sous la vigilance
des riverains,
à Copenhague.

S'il revient aux familles de développer un environnement affectif propice à l'épanouissement de leurs enfants, il appartient aux acteurs de l'aménagement (décideurs et professionnels) de favoriser leur émancipation par l'appropriation des espaces publics.

Deux architectes urbanistes du CAUE évoquent, à partir de leur expérience de terrain, les enjeux à même d'orienter les choix en matière d'aménagement des espaces publics.



Favoriser l'accessibilité

Le premier enjeu porte sur l'**accessibilité des espaces publics** et sous-tend des réflexions sur la question des mobilités. L'implantation des équipements et la qualité des parcours entre les différentes polarités publiques et les lieux d'habitation constituent des points d'amélioration importants.

De manière plus générale, il convient de privilégier des aménagements accordant la priorité aux piétons autour des « lieux repère » pour les enfants (les écoles, les médiathèques...) et de proposer la mise à distance de l'automobile sur les axes de transit. La transformation de certaines rues en espaces apaisés, dédiés aux jeux d'enfants, sur des temps négociés, devrait être mise en oeuvre à l'instar de ce qui est fait dans certains pays du nord de l'Europe.

Intégrer le processus d'individuation de l'enfant

Aujourd'hui, force est de constater que les cadres réglementaires sont de plus en plus rigides. Ils orientent l'usage des espaces, et par là même limitent la capacité des enfants à se développer, à se révéler eux-mêmes. Trop normés, souvent copiés-collés, ces espaces en perdent parfois leur faculté à stimuler les initiatives. Créer des lieux à partir de ressources naturelles (l'eau, le sable, l'herbe...) ou artificielles (mobiliers, plots, cerceaux d'accrochage des vélos...), en jouant avec la lumière, les couleurs, les matières... s'avère indis-

pensable. Ce sont des ressources pour l'imaginaire, capables de favoriser la découverte... de multiplier les potentialités d'agir. En conséquence, il revient aux décideurs d'oser l'originalité créative, en refusant les aires de jeux stéréotypées, souvent trop vite plébiscitées au seul motif qu'elles répondent aux impératifs de sécurité.

Il convient aussi de questionner la nécessité et la nature des clôtures qui réduisent souvent le champ visuel et les potentialités de rencontre. Il appartient aux aménageurs d'inventer, avec les usagers, des espaces de partage, d'échange qui jouent de la porosité entre les espaces publics et les équipements.

L'importance des espaces de nature dans la ville

Préserver ou recréer des espaces de nature et de biodiversité en milieu urbain, afin que chaque enfant puisse développer un lien personnel avec « mère nature », s'avère tout aussi capital. Situés autour des logements (en pied d'immeuble, sur les murs...) ou des écoles, ces espaces (jardins partagés et pédagogiques, équipements sportifs, noues végétalisées...) permettent aux enfants, mais aussi aux adultes, de « gratouiller » la terre, de développer leurs capacités sensorielles et relationnelles. Ils invitent par ailleurs à prendre soin de l'environnement et peuvent devenir des supports de sensibilisation à la biodiversité et aux atouts de la nature spontanée.

Ci-dessus :
Pieds d'habitation
plantés dans
le quartier du Mirail
à Toulouse
et à Bram
dans l'Aude,
avec l'ambition
d'une appropriation
par les riverains.



Ci-dessus :
Des enfants jouent
dans la nature
le long d'un bassin
d'orage conçu
pour favoriser
son appropriation.
Urbanisation
pensée à partir
des potentialités
du socle naturel.

**Penser des espaces publics
qui favorisent la rencontre
et les interactions**

Les espaces publics doivent permettre l'installation d'une mixité sociale et intergénérationnelle. Par exemple, l'association de crèches et d'écoles, couplée à la mutualisation de l'espace de restauration avec les seniors, est une belle idée. Plus globalement, l'introduction d'éléments de mobilier multifonctionnels et vecteurs de rencontres, est à rechercher.

La question du genre vaut également la peine d'être considérée : certains aménagements ludiques tels que les city stades ou les skate parcs s'adressent trop souvent au seul public masculin. Il est nécessaire de faire place pour tous.

Accompagner l'évolution des pratiques

De manière transverse, il est indispensable d'accompagner l'évolution des pratiques.

Premièrement, d'un point de vue pédagogique : les apprentissages gagneraient à être plus ancrés dans les terri-

toires, afin de faire davantage sens pour les enfants. La connaissance n'a qu'un intérêt limité si elle demeure abstraite, hors contexte.

Deuxièmement, du point de vue démocratique, les enfants et les jeunes plus généralement, constituent une

forte part de la population. Ils souhaitent s'exprimer et se rendre utiles alors même qu'ils sont peu pris en considération sur des questions qui relèvent pourtant de leurs espaces de vie.

« La transformation de certaines rues en espaces apaisés, dédiés aux jeux d'enfants, sur des temps négociés, devrait être mise en oeuvre à l'instar de ce qui est fait dans certains pays du nord de l'Europe. »

Les professionnels-décideurs se doivent donc d'être beaucoup plus à l'écoute de tous ceux qui sont a priori affectés. Ils doivent favoriser leur participation dans la perspective d'une co-construction.

Par ailleurs, ils sont tenus d'être plus ingénieux et plus créatifs ; ne pas se laisser aller à la facilité du catalogue. Ils devraient surtout être interprètes de la société, et pour ce faire, développer des collaborations de plus en plus nombreuses avec des professionnels (artistes, sociologues, chercheurs...) qui ont la capacité de fouiller et d'analyser les comportements humains, les évolutions à l'œuvre.



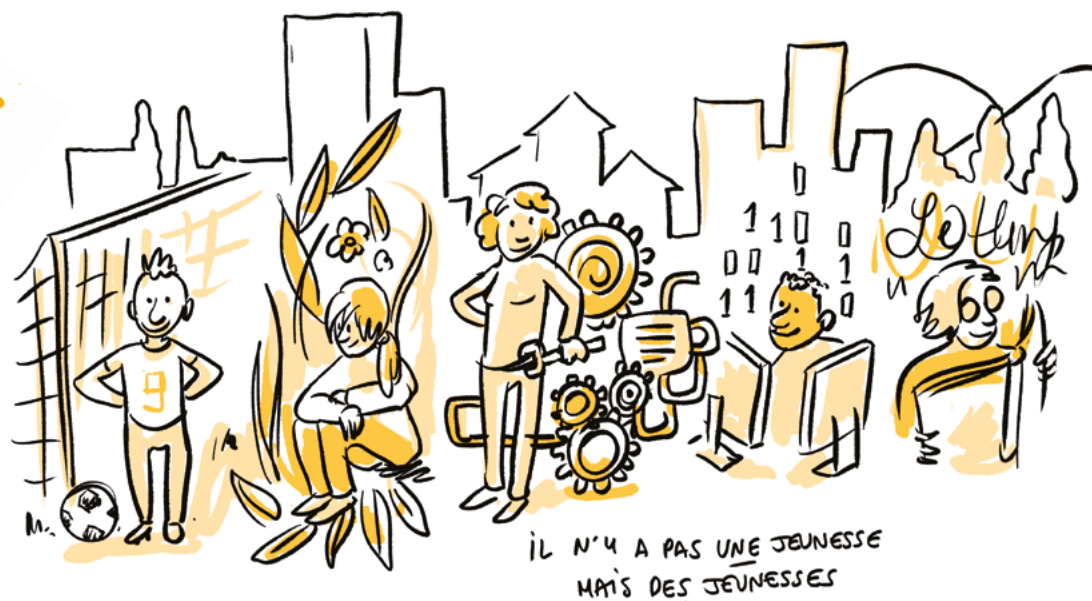
Ci-dessus :
Deux enfants
s'emparent
des résurgences
de l'eau pluviale
pour se lancer
des défis
dans un village
du Portugal.

POURQUOI S'ATTACHER PARTICULIÈREMENT AUX ENFANTS ?

Parce qu'ils sont dans une période de leur vie où ils découvrent leur potentiel d'interaction avec leur environnement, où ils construisent leur relation au Monde. Par ailleurs, l'évolution des sciences, nous apprend que le cerveau, et plus particulièrement celui des enfants, à un étonnant pouvoir de transformation.

LA PARTICIPATION DES JEUNES dans les territoires

« Il n'y a pas une jeunesse mais des jeunesses » lance d'emblée Véronique Bordes (Professeure des Universités en Sciences de l'Éducation, Université Toulouse Jean Jaurès). Selon leur âge, leur classe sociale, le territoire dans lequel ils habitent, ou encore leur situation affective, les jeunes ne développent pas les mêmes besoins, n'aspirent pas aux mêmes rêves, ne vivent pas les mêmes destins.



Dès lors, contrairement aux enfants, dont il a été beaucoup question lors de la première table ronde, il est plus difficile de penser des espaces, des occupations, des événements susceptibles d'attiser l'intérêt des adolescents et des jeunes adultes et, paroxysme, de développer leur participation. Il semble qu'une des réponses à ce défi d'envergure se trouve dans le renouvellement des espaces et des pratiques d'accompagnement.

Comment travailler avec des jeunes ? Quels espaces leur proposer ? Comment les mobiliser ? Quels besoins satisfaire ? Telles sont les questions auxquelles les acteurs de terrain (animateurs mais aussi et surtout les jeunes eux-mêmes) réunis dans le cadre de la deuxième table ronde de la matinée apportent quelques éléments de réponse.

PETITE HISTOIRE DES POLITIQUES JEUNESSE

Historiquement, la prise en charge et l'accompagnement de la jeunesse connaît un moment clef lors de la mise en place de la politique de la Ville. C'est effectivement à la suite des événements de Vénissieux, en 1981, que les pouvoirs publics vont prendre conscience de la faiblesse de l'action publique en la matière et demander aux collectivités de prendre en charge leur jeunesse. C'est à cette époque que sont créés les premiers services jeunesse dans les municipalités. Ils s'inscrivent alors dans une forme de contrôle social et d'encadrement de la jeunesse qui se traduit par l'aménagement d'espaces publics, où l'on souhaite contrôler, savoir où sont les jeunes ajoute Véronique Bordes.

La perception de la jeunesse évolue aussi fortement au fil des décennies : des « jeunes de l'après-guerre » pris en charge par de puissants réseaux fortement ancrés dans l'espace public, on est passé aux « délinquants » des années 90, pour aujourd'hui entendre parler à tout-va de « jeunes-citoyens » ! Cette envie nouvelle de faire des jeunes, des citoyens à part entière, permet aux professionnels de mieux cerner la jeunesse et de progresser en adoptant une approche plus adaptée à ce nouveau paradigme.

Désormais, les adultes doivent accompagner en cheminant, en acceptant de se retirer et de laisser davantage de place aux jeunes, parfois même accepter que ces derniers les accompagnent !

« L'expérience des jeunes se construit davantage sur des logiques de lieux et de parcours que sur des logiques territoriales. »

FABRICE ESCAFFRE,
ENSEIGNANT-CHERCHEUR

« Les jeunes ont tous besoin de confiance. L'image de la jeunesse s'est tellement dégradée depuis les années 80 que (tous) les jeunes n'ont plus confiance - pas forcément plus confiance en eux mais plutôt en la société des adultes. C'est une question que nous devons renvoyer à nous, adultes, parce qu'on a les jeunes que l'on mérite ! Si les jeunes sont comme ça aujourd'hui (désabusés, défiants...), c'est à cause de nous ! »

ANIMATRICE
D'UN PÔLE JEUNESSE

Aujourd'hui, quand un jeune a un problème, il ne va pas aller trouver son CPE ou sa conseillère d'orientation, il prend son téléphone et il va interroger Google ! Il faut que les ressources (dispositifs, structures) existantes s'adaptent à la vie des jeunes.

ARTHUR FAIVRE-MAÇON,
JEUNE ENTREPRENEUR

Andrea De Angelis, Patrice Gasc,
Mickael Garrigues

RETOUR D'EXPÉRIENCES d'acteurs de l'éducation populaire

Quand les Foyers ruraux favorisent l'intergénérationnel



Les Foyers ruraux proposent très peu d'espaces à proprement parlé « consacrés aux jeunes ». Nous sommes plutôt dans une logique de partenariat avec comme objectif de faire du lien entre les gens explique Andrea De Angelis

(directeur de la Fédération des Foyers Ruraux). Or le moins que l'on puisse dire, c'est que l'échange n'est pas toujours facile entre les différentes générations. Certaines perceptions ont la dent dure... surtout du côté des adultes.

Voilà pourquoi le premier accompagnement proposé par les foyers ruraux s'adresse « aux vieux », et plus particulièrement aux élus : Lorsque nous sommes interpellés par ces derniers, c'est souvent parce que les jeunes constituent une source de problème : ils graphent les murs, ils s'alcoolisent dans les espaces publics, ils font du bruit... bref ils sont trop visibles ! Pourtant, en parallèle, de façon très paradoxale, on entend souvent dire que les jeunes représentent l'avenir, qu'ils ont des choses à dire, à montrer.... Dès lors, quelle place leur donner ? Le rôle de l'association vise justement à accompagner les élus, mais aussi les parents, à réfléchir à cette place.

Nous n'avons pas les moyens d'intervenir sur la conception même des espaces, mais on essaie toujours de faire en sorte que l'espace qui leur est proposé soit justement positionné de façon à ce que les jeunes soient vus par tous et puissent croiser d'autres personnes, d'autres générations. Être vus pour partager : un leitmotiv qui n'est malheureusement pas toujours suivi : Combien de fois a-t-on entendu des

maires nous confier qu'ils préféreraient créer « l'espace jeunes » à l'écart du centre, plutôt à proximité du stade, voire plus décentré encore, de peur qu'ils ne fassent trop de bruit.

Le meilleur moyen de faire évoluer les représentations, selon Andrea de Angelis, c'est de créer des espaces de mixité : C'est ce que nous nous attachons à mettre en place dans diverses communes du département. Par exemple, dans l'une d'elles, nous avons

organisé une exposition photos par laquelle les différentes générations du village ont pu exprimer leurs visions respectives d'espaces communs, tels que ces lieux où toutes les générations d'une même famille ont embrassé pour la première ; ces lieux qui servent de « ciment émotionnel » entre les générations. Mais plus qu'une façon de faire cohabiter les « différents âges », de tels projets permettent aux adolescents de se réapproprier l'histoire commune de leur village, de leur territoire.

Léo Lagrange s'adapte et innove avec la création d'un tiers lieu

À l'instar des Foyers ruraux, Léo Lagrange a également vu évoluer les besoins des jeunes, particulièrement en ville. Si les demandes et les projets autour du sport et de la culture continuent à exister, de plus en plus de demandes concernent les questions de l'emploi, de l'insertion, des droits citoyens, du numérique... raconte Patrice Gasc (délégué territorial de Léo Lagrange). Pour répondre à ces nouveaux besoins, il faut sans cesse innover dans l'organisation des lieux, dans les propositions de services et dans les modes d'accompagnement. C'est le cas du projet porté par Léo Lagrange sur la ville de Tournefeuille.

Génèse d'un tiers lieu

Comme aime à le rappeler Mickael Garrigues, il n'est ni psy, ni prof, ni même élu, mais juste animateur. Il est plus exactement responsable du Point information jeunesse (PIJ) de Tournefeuille. C'est avec humour qu'il raconte comment il a su faire évoluer cet espace dédié aux jeunes, mais aussi et surtout comment lui et son équipe ont fait évoluer leurs pratiques.

Lorsqu'on lui confie les clefs de la structure (en 2014), il s'aperçoit très rapidement que les moyens alloués sont quelque peu obsolètes : On disposait de présentoirs alimentés de brochures quelques peu anxiogènes (!), de classeurs bleus, rouges, jaunes, verts... remplis de fiches recouvertes de toiles d'araignées (!). Les objectifs qu'on lui fixait n'étaient pas plus adaptés :

J'avais pour mission d'informer les jeunes avec de la « vraie info » ! Ces collègues animateurs ne sont pas mieux équipés : Ils avaient à leur disposition un mini bus de 9 places, une carte d'abonnement au Lazer game et un baby foot... Autant d'outils éducatifs que chacun doit utiliser du mieux possible pour développer l'autonomie des jeunes et lutter contre leur oisiveté. Inutile de dire que l'espace jeunes reçoit alors très peu de visiteurs !

IL FAUT SANS CESSE INNOVER DANS L'ORGANISATION, LES PROPOSITIONS DE SERVICES ET LES MODES D'ACCOMPAGNEMENT



CRÉER AVEC LES JEUNES ET À PARTIR DE LEURS BESOINS, UN LIEU HYBRIDE ET ÉVOLUTIF, ENTRE COWORKING ET FABLAB



Deux événements vont chambouler les choses et les pratiques.

> **Le premier : une jeune fille sollicite le PIJ pour créer un événement.** Elle vient de perdre son meilleur ami dans l'attentat du Bataclan et elle souhaite organiser un concert en hommage aux victimes. Finalement, cet événement devient un moment festif au cours duquel de nombreux acteurs se croisent (des jeunes, des élus, des enseignants, des animateurs, des voisins, des habitants du quartier) et à partir duquel né un collectif de jeunes. Ces derniers sont bien décidés à faire entendre leur voix et à créer une structure adaptée à leurs besoins – différente du Mc Donald qui jusqu'alors était le seul lieu refuge !

> **Deuxième événement : Mickael Garrigues va suivre une formation à Paris.** Au rez-de-chaussée de l'espace dans lequel elle se déroule, se trouve Le Draft : un lieu hybride composé d'un espace de coworking et d'un fab lab. Intéressé, intrigué, le tournefeuillais discute avec la responsable du lieu qui lui explique que son travail consiste à « accompagner les projets ». Une formule qui fait tilt dans la tête de Mickaël ! C'est d'autant plus intéressant que cet espace fonctionne comme une entreprise, sans l'aide de subventions... De retour à Tournefeuille, il montre une vidéo du lieu au collectif de jeunes

fraichement formé et à quelques collègues. L'idée est très bien reçue, à tel point qu'elle se transforme en projet.

Un lieu avec les jeunes, pour les jeunes... et tous les autres

Un état des lieux de la jeunesse constitue une des bases du projet. Il permet d'identifier les besoins essentiels, à savoir :

- disposer d'argent de poche, et en lien décrocher des petits jobs d'été ;
- profiter d'un espace dédié, équipé du Wifi, pour se retrouver – espace également ouvert aux autres publics ;
- avoir accès à des ressources liées à l'orientation, aux apprentissages, au multimédia...
- l'utilité de l'argent de poche, et par ricochet des petits jobs d'été ;
- la mise à disposition d'un espace jeunes (avec le Wifi) pour se retrouver – espace aussi ouvert aux autres publics ;
- le besoin de ressources liées à l'orientation, aux apprentissages, au multimédia...

Très vite le collectif s'organise en association, et ses membres imaginent la création d'un lieu-prototype : un espace pour les jeunes animé par les jeunes. On a appelé ça un tiers lieu éducatif. Concrètement, c'est un espace situé à mi-chemin entre la maison et le travail.

En termes de fonctionnalités, le tiers lieu éducatif est pensé comme un smartphone - l'objet le plus important pour les jeunes ! Comme lui, la structure permet aux jeunes de rester connectés aux autres. Les jeunes ne souhaitaient pas un lieu fermé, replié sur lui-même... Ils voulaient un lieu ouvert aux différents publics : les autres jeunes, mais aussi les habitants désireux de partager (notamment leurs compétences), la communauté éducative (avec un pôle de ressources pédagogiques), les entrepreneurs accueillis dans un espace de coworking... Comme sur les téléphones portables, la dimension culturelle n'est pas laissée pour compte : Lorsqu'on parle de structure pour les jeunes, on parle de concerts, d'expos... C'est ce qu'on propose également. Le smartphone, c'est également la connexion permanente au web : c'est donc un point information jeunesse 3.0, couplé à une coopérative jeunesse de services, qui voit le jour. Enfin, c'est un espace « do it your self » ; un fab lab qui offre des moyens pour expérimenter et innover autour des nouvelles techniques... tout en partageant.

Au final, cette mixité de fonctions et de profils d'utilisateurs permet de familiariser les jeunes avec les nouvelles façons de travailler, de créer un réseau « petits boulots »... et de financer la structure.

Comment s'y est-on pris ?

On a pris notre temps, insiste Mickaël Garrigues. D'abord avec les élus, pour les associer un maximum au projet. Ce qui a inévitablement nécessité un

temps de pédagogie important. C'est un concept nouveau qui n'est pas évident à saisir pour les élus, et plus largement pour celles et ceux qui ne le connaissent pas. Plusieurs visites de structures similaires ont été organisées à cette fin.

Le temps d'expérimenter aussi ; une notion qui est monnaie courante dans le monde de l'entreprise mais très peu courue dans le monde associatif et institutionnel. On a du mal à dire et à faire comprendre que l'on va prendre le temps de chercher, que l'on va peut-être se tromper, recommencer. Il a été nécessaire de travailler cette notion auprès des institutionnels.

Il n'en reste pas moins que cette démarche innovante a été un véritable moteur dans le projet. La curiosité qu'elle a suscité nous a ouvert des portes et nous a permis d'être reçus dans le monde de l'entreprise, de l'ESS, du travail social... et ainsi fédérer plusieurs acteurs autour du projet.

En quoi ce projet a-t-il fait bouger les lignes ?

Ce lieu a indubitablement fait évoluer les pratiques des uns et des autres. On a carrément assisté à une inversion des rôles, se réjouit l'intervenant. Les usagers sont devenus les animateurs alors que les animateurs du départ (les professionnels de la jeunesse) se sont transformés en accompagnateurs facilitateurs. Finalement, plus qu'un nouveau type de lieu, c'est une nouvelle façon d'animer qui est désormais proposée.



ON A CARRÉMENT ASSISTÉ À UNE INVERSION DES RÔLES ... LES JEUNES SONT DEVENUS LES ANIMATEURS TANDIS QUE LES PROFESSIONNELS DE LA JEUNESSE SE SONT TRANSFORMÉS EN FACILITATEURS.

Alexandra Cambou, Pavel Zofer,
Arthur Faivre-Maçon

LEVIER ET FREIN IDENTIFIÉS

pour développer
des projets en tant que jeunes

Le projet KAPS de l'AFEV : quand les jeunes aident les autres jeunes

Depuis plusieurs années, l'AFEV porte une démarche intitulée KAPS - la « Koloc' à Projets Solidaires ». Le principe est de faire correspondre un logement en colocation à un projet solidaire pour créer ou renforcer des activités dans les quartiers dits sensibles, en y développant des actions autour de l'éducation, de la culture ou de la santé. À Toulouse, 103 jeunes ont tenté l'aventure sur le secteur du Grand Mirail.

Kapseurs confiants...

Plusieurs raisons ont poussé Alexandra Cambou et Pavel Zofer à devenir « kapseurs ». Dans un cas comme dans l'autre, c'est d'abord le facteur financier

qui a incité ces jeunes gens à franchir le pas : grâce à ce projet, chacun d'eux a eu accès à un appartement situé à proximité de l'université, pour un prix abordable. C'est aussi la

possibilité de rencontrer les habitants d'un quartier à la réputation sulfureuse et de se faire leur propre avis. C'est enfin, et surtout, la volonté de s'engager différemment, dans un projet associatif qui leur ouvrait d'autres horizons !

Si leurs projets ont été variés, les deux étudiants ont, à un moment donné, été amenés à s'occuper de jeunes en échec scolaire. Des accompagnements individualisés dont le dessein fût à chaque fois le même : redonner foi à des jeunes qui avaient totalement perdu confiance en leur avenir, par la faute d'adultes trop souvent méfiants à leur égard, alors même qu'il s'agit de jeunes pleins d'idées, hyper créatifs... qui méritent la confiance.

... en quête de confiance pour la jeunesse

Avec le recul d'une telle expérience, pour les deux kapseurs, il est indispensable que les acteurs des politiques jeunesse cessent de croire que ce public est oisif, essentiellement intéressé par leur smartphone ! Selon eux, il est très difficile de se construire une identité de citoyen avec ces a priori.

Il en est de même lorsqu'il s'agit de vivre dans des espaces entièrement contrôlés par les adultes. Comment peut-on acquérir de la confiance en soi lorsque les seuls lieux disponibles pour les jeunes sont des espaces encadrés qui ne leur laissent qu'une très faible marge d'appropriation ?

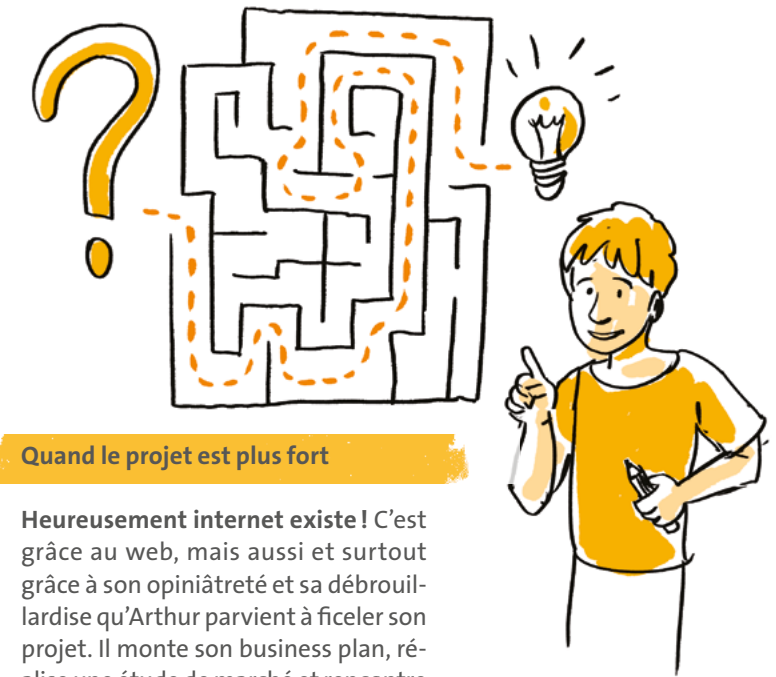
Le « parkour » du combattant...

Cela fait un an qu'Arthur Faivre-Maçon, 18 ans, a arrêté le lycée pour se lancer dans la vie active et plus particulièrement pour vivre de sa passion « le parkour » - un sport basé sur la capacité à se mouvoir efficacement dans un environnement urbain ou naturel, largement popularisé par le film Yamakasi sorti en 2001.

La solitude du jeune entrepreneur

Alors qu'il vivait encore chez son père, il a souhaité promouvoir et développer ce sport pour notamment en faire un outil d'insertion. Pour y parvenir, il décide de créer une association avec cinq autres passionnés. Les premières démonstrations lui confirment que la discipline impressionne, plaît et suscite une vraie demande. Désireux de s'émanciper financièrement, Arthur comprend rapidement que le statut associatif ne lui permettra pas de vivre de cette activité. Dès lors, il envisage d'ouvrir une salle de parkour indoor sur Toulouse. Il découvre alors les méandres de la création d'entreprise et surtout les obstacles qui se dressent devant tout entrepreneur... surtout lorsque celui-ci est mineur !

Après des heures de recherches et de contacts téléphoniques, les déconvenues s'enchaînent ; il ne trouve aucune aide. L'ensemble des dispositifs existants s'avèrent inadaptés à son projet et surtout à son profil. C'est le cas du dispositif NACRE qui en dépit de belles promesses - un accompagnement long à la création ou la reprise d'entreprise - laisse le jeune entrepreneur sur sa faim. Même désillusion sur le site de la CCI : Ils proposaient une formation payante de 35 heures, mais sans préciser de quelle manière y accéder. Les choses se compliquent un peu plus au moment de financer le projet. Lorsqu'il contacte l'ADIE pour prétendre à un micro-crédit, la réponse est cinglante : on lui explique qu'il faut avoir 18 ans et on écourte la discussion ! « De manière générale, je n'ai trouvé aucun lieu, aucun acteur susceptible de m'écouter sérieusement » regrette le jeune homme.



Quand le projet est plus fort

Heureusement internet existe ! C'est grâce au web, mais aussi et surtout grâce à son opiniâtreté et sa débrouillardise qu'Arthur parvient à ficeler son projet. Il monte son business plan, réalise une étude de marché et rencontre des banquiers. Lors de ces rendez-vous, une fois les chiffres présentés, les sourires narquois du début d'entretien se dissipent et font place à des regards intéressés. Pourtant, rien n'est fait ! Si la confiance s'instaure peu à peu, elle ne suffit malheureusement pas : toujours frileuses les banques n'ont pas accepté de nous prêter la mise de départ minimale explique Arthur. Refusant une fois de plus de baisser les bras, ce dernier a alors décidé de gagner son capital par ses propres moyens, en travaillant. Mais là aussi, les déconvenues s'enchaînent.

Malgré son émancipation devant un juge, il prend conscience que trouver un emploi lorsqu'on est encore mineur s'avère impossible ! Le manque de confiance est bien trop fort. « À l'exception de mon père, je n'ai trouvé aucun acteur pour me soutenir, m'encourager, me dire que j'avais un vrai projet (de vie) étayé par des initiatives qui prouvaient mon engagement et mon envie, et qu'il fallait que je m'accroche. Rien de tout ça, bien au contraire, je m'entendais plus facilement dire « retourne à l'école, tu étais en S, tu avais des bonnes notes, pourquoi perdre ton temps. » Aujourd'hui, même si rien n'est gagné, Arthur continue de se donner les moyens d'atteindre son rêve en espérant - sans toutefois l'attendre plus que cela - le soutien d'acteurs publics ou privés susceptibles de l'accompagner dans son aventure.

PASSER À L'ACTE,
C'EST UN VÉRITABLE
PARCOURS
DU COMBATTANT
POUR UN JEUNE

CE SERAIT BIEN
QU'ON PUISSE
AGIR PAR
NOUS-MÊME, SANS
TOUT LE TEMPS
PASSER PAR
DES ADULTES.

« Pour les deux kapseurs, il est indispensable que les acteurs des politiques jeunesse cessent de croire que ce public est oisif. »

Arnaud Simion & Kamal Chibli

MODERNISER LES POLITIQUES JEUNESSE

L'intervention croisée d'Arnaud Simion (vice-président au Conseil départemental de la Haute-Garonne, en charge de l'Action Sociale : Enfance et Jeunesse) et de Kamal Chibli (vice-président en charge de l'Éducation, de la Jeunesse et du Sport pour la Région Occitanie) commence par deux constats :

- en Haute-Garonne, les 11-29 ans représentent 1 habitant sur 4 ;
- les jeunes de moins de 25 ans représentent même un tiers de la population à l'échelle régionale.

Pourtant, malgré ce poids démographique, les acteurs publics ne semblent pas toujours accorder une place suffisante aux jeunes. On a l'habitude de dire « quelle place doit-on leur attribuer ? » concède Arnaud Simion ; or, c'est une erreur. Il s'agit bien plus de se demander comment les aider à prendre place à partir de leurs projets. Cette remise en question amène une nouvelle logique de réflexion et d'intervention beaucoup plus axée sur l'accompagnement. Cette nouvelle façon de faire est partagée par les deux élus. Il s'agit d'adopter une posture qui accorde davantage de confiance aux jeunes, faisant d'eux une force de proposition

Si sa collectivité est très impliquée dans la politique jeunesse, Arnaud Simion l'avoue avec humilité, son organisation présente des fragilités : Notre politique est encore trop éclatée et elle ne se fixe pas toujours d'objectifs suffisamment clairs. C'est pour cette raison que le Conseil Départemental

engage une démarche ambitieuse et innovante avec les jeunes pour remettre à plat sa politique et élaborer un schéma directeur transversal. Cependant, il est conscient que ce plan stratégique ne suffira pas. Il ajoute une condition sine qua non à sa réussite : Il faut qu'il se fasse avec l'expertise citoyenne des jeunes.

« Un même constat s'impose partout : les jeunes aiment s'engager et prendre leur destin en mains. »

Dans ces conditions, la nécessité de rencontrer « ces partenaires privilégiés » va de soi. C'est d'ailleurs dans cet objectif que se sont déroulées des « rencontres jeunesse » sur le territoire départemental. Nous attendons le retour des jeunes sur leurs rêves, leurs colères, leurs projets, leurs envies, leurs priorités... C'est à partir de ce « cahier des doléances » que nous rédigerons un livre blanc sur lequel nous nous appuyerons pour organiser des Assises de la jeunesse à l'automne.

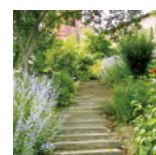
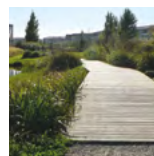
C'est un discours et une méthode très similaire que met en avant Kamal Chibli. Lui aussi, à l'instar de la Région, croit fortement au pouvoir de la

rencontre. Lorsque j'ai été élu, j'ai demandé aux services que l'on puisse aller dialoguer avec des jeunes des 13 départements de la région. Pour lui, il est indispensable de prendre la température sur le terrain auprès de toutes « les jeunes ». En tout, ce sont 17 réunions qui se sont tenues sur différents territoires d'Occitanie. Un même constat s'impose partout : les jeunes aiment s'engager et prendre leur destin en mains.

C'est donc en toute connaissance de cause que les acteurs institutionnels se doivent de donner davantage d'opportunités aux jeunes, et surtout de mieux les associer à la construction de leur territoire. Sans qu'il s'agisse d'une énième association de façade : Nous devons réellement prendre en considération leurs avis afin qu'ils infléchissent les décisions politiques.

Pour ce faire, il faut des politiques jeunesse ambitieuses, dotées de moyens pérennes, capables de financer l'accès des jeunes à la culture, à la santé, à l'emploi... mais également à même de les impliquer d'avantage. Cette dernière ambition passe notamment par un effort sur les façons de communiquer avec les jeunes : adopter une communication moderne, adaptée à ce public (les réseaux sociaux notamment) sans pour autant que les institutions ne se défassent de leurs valeurs et de leurs idéaux. Il nous faut donner les moyens aux jeunes d'agir et dans le même temps nous donner les moyens (nous les collectivités) d'interagir avec eux. Une nouvelle façon d'intervenir dans la co-construction, totalement assumée, qui implique de ne pas avoir peur de se faire interpellé par les jeunes. N'oublions pas que nous avons tous été jeunes, que nous avons tous été en colère ! conclut Kamal Chibli.





AVEC LE CAUE,
ENGAGEZ
UN DIALOGUE
CONSTRUCTIF

**Le Conseil d'Architecture,
d'Urbanisme
et de l'Environnement
est un organisme
départemental
d'information,
de sensibilisation,
de conseil et de rencontre,
gratuit et ouvert à tous.**



Ses statuts :

Le CAUE est une association à mission de service public créée à l'initiative du Conseil général dans le cadre de la Loi sur l'architecture de 1977.

Ses missions :

Le CAUE a pour objet la promotion de la qualité architecturale, urbaine et paysagère.

Dans ce cadre, il assure diverses missions :

- Informer tous les publics et diffuser la culture architecturale, urbaine et paysagère ;
- Sensibiliser et accompagner les jeunes dans des actions relatives à leur environnement ;
- Favoriser les échanges et la concertation ;
- Conseiller les particuliers sur leur projet de construction, de rénovation ou de transformation d'un bâtiment ;
- Conseiller les collectivités locales sur leurs choix d'urbanisation, de construction et d'amélioration du cadre de vie.



CAUE de la Haute-Garonne
1, rue Matabiau
31000 Toulouse
Tél. 05 62 73 73 62
e-mail : caue@caue31.org
www.caue31.org

Directeur de la publication : Ghislaine Cabessut
Conception/rédaction : CAUE 31 et Echocité
Graphisme : L'encre invisible
Crédits photographiques : CAUE 31,
Géode, Sylvie Brossard-Lottigier
Impression : Imprimerie Des Capitouls
n°ISSN : 1777-3210
Imprimé sur du papier recyclé